

RÉSOLUTION SUR LA PREMIÈRE RÉUNION
DES CHEFS D'ETAT MAJOR DE L'ORGANE CENTRAL

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa soixante-quatrième session ordinaire, du 1er au 5 juillet 1996 à Yaoundé, Cameroun,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire Général sur la première réunion des Chefs d'Etat-Major des Etats membres de l'Organe Central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits contenu dans sa note introductive, paragraphes 116 à 124;

Rappelant la décision du Conseil à sa soixante-deuxième session ordinaire, approuvant la tenue d'une telle réunion en vue d'examiner les questions d'ordre technique relatives au maintien de la paix;

Notant avec satisfaction l'intérêt manifesté par tous les Etats membres qui ont participé activement et en grand nombre à ladite réunion;

Conscient que toutes les questions techniques abordées sont complexes et méritent une réflexion longue et plus approfondie, tel que mentionné dans le rapport final de ladite réunion;

- * 1. **PREND NOTE** avec satisfaction du rapport de la première réunion des Chefs d'Etat-Major des Etats membres de l'Organe Central et des recommandations y relatives;
 - 2. **FELICITE** tous les Etats membres de l'Organe Central et tous les participants à ladite réunion pour l'intérêt et le sérieux manifestés au cours des débats sur les questions relatives à la paix, à la sécurité et à la stabilité du continent africain;
 - 3. **INVITE** l'Organe Central à examiner et à suivre, comme il se doit, les recommandations de la réunion des Chefs d'Etat-Major telles que contenues dans l'annexe au rapport;
- * Réserve de la délégation kenyane.

CM/Res. 1658